

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement européen 1907/2006/CE

Produit : **ALTOCASE**

Version CLP du 20/08/2012

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

- Désignation commerciale : **ALTOCASE**
 - Fournisseur : **SOFRALAB**
79 AV.A.A.Thévenet – BP 1031
51319 MAGENTA – France
Courriel : lcg@sofralab.com
Tel: +33 (0)3 26 51 29 30 Fax: +33 (0)3 26 51 87 60
- NUMERO D'APPEL D'URGENCE : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59
- Type d'utilisation : **Produit à usage œnologique**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non dangereux selon les critères de la réglementation européenne en vigueur relative à la classification des substances dangereuses.

Identification des dangers :

Contact avec les yeux : peut provoquer des irritations

Contient de la Silice : inhalation : peut provoquer une irritation des voies respiratoires

La poudre de cellulose peut causer des désagréments en cas d'exposition prolongée, sans influence toxique si la concentration dans l'air ne dépasse pas 10 mg/m³

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition :	Composant	N° CAS
	Mélange de bentonite (60%)	1302-78-9
	PVPP	25249 – 54 – 1
	Gélatine	9000 – 70 – 8
	Composant dangereux Silice cristalline	< 3%
	Quartz (SiO ₂)	14808 – 60 – 7
	Cristobalite	14464 – 46 – 1

4. PREMIERS SECOURS

D'une façon générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, il est vivement conseillé de consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : Si la personne est consciente, la faire boire immédiatement abondamment et contacter le médecin.
- En cas d'inhalation : Exposer la personne à l'air frais.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas de contact avec les Yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

- Moyens d'extinction : Extincteurs à eau, poudre et CO₂
- Protection de l'environnement : L'eau utilisée pour l'extinction des incendies, contaminée par le produit doit être évacuée selon la réglementation en vigueur.
- Risque particulier : En cas d'incendie, donne des fumées épaisses avec dégagement de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions personnelles : Equipements protection individuels conseillés.
- Protection pour l'environnement : Eviter de rejeter directement à l'égout, dans un cours d'eau. Si contamination : avertir les autorités compétentes
- Méthode de nettoyage : Ramasser par moyen mécanique, à l'état sec et rincer la surface souillée abondamment à l'eau.
Le diriger ensuite vers un centre de traitement des produits chimiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation : Travailler dans un local bien ventilé ou sous hotte aspirante. Eviter la production de poussière. Porter un équipement de protection tel que décrit dans la section 8.
- Stockage : Stocker dans lieu frais et sec. Ne pas stocker à côté de produits inflammables.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE



- Protection des voies respiratoire : Porter un masque anti poussière.



- Protection des yeux : Porter des lunettes.



- Protection des mains : Porter des gants.



- Limites d'exposition : TLV - TWA : 0,4 mg/m³ (Silice cristalline, fraction < 10 µm)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Poudre beige
- pH (solution à 10 %) : 8,5 ± 0,5

10. STABILITE ET REACTIVITE

En cas d'incendie, le produit se décompose en dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit non toxique en conditions normales d'utilisation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit biodégradable à 90 %.

13. INSTRUCTIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Produit : Pas de recommandations particulières mais respecter les réglementations locales en vigueur.
- Emballages contaminés : Vider les emballages au mieux et les éliminer selon leur composition en respectant les réglementations locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport de matières dangereuses.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non concerné par l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. »

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »

Libellés des phrases R figurant aux paragraphes 2 et 3 : /